

Commune de



Saint-Laurent-d'Agnny

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 juin 2023

Affiché le 12 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le cinq du mois de juin, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-LAURENT-d'AGNY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur Fabien BREUZIN, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal :** 12 juin 2023

**Étaient présents :** F. BREUZIN - C. TRICHARD - C. POUZARGUE - D. MONOD - V. PASQUIER - C. CROTTET - I. MORETTON-FRAYSSE - S. BOIRAL - P. GUIZE - D. FERLAY - A. BERGER - P. POILANE - JJ. DURANTIN - M. RIBIER

**Excusés :** O. CONTRERAS (pouvoir C. TRICHARD) - M. JOLLY (pouvoir D. MONOD) - PY. DUCREST (pouvoir V. PASQUIER) - H. DESTANDAU (pouvoir C. POUZARGUE)

**Absent :** G. FLEURY

**Secrétaire de séance :** P. POILANE

*Les membres du Conseil municipal, approuvent à l'unanimité le compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 15 mai 2023.*

*Maud CRESPE, bibliothécaire, intervient afin de présenter le bilan de l'activité 2022 de la bibliothèque municipale, les projets en cours et la programmation du 2<sup>ème</sup> semestre 2023.*

### RÉPARTITION DES AMENDES DE POLICE 2023

Le Conseil municipal décide à l'unanimité, de solliciter le département du Rhône dans le cadre de la répartition du produit des Amendes de police 2023 pour concourir au financement de travaux de réaménagement du parking de l'Eglise.

Ce stationnement vétuste, a subi de nombreux travaux au fil des années et nécessite une réflexion sur le réaménagement et revêtement de ce parking situé au bord de la RD36.

Les travaux ont été estimés à 50 000 € HT.

### ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION LE LIEN DES SAINT-LAURENT

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour l'octroi d'une aide exceptionnelle allouée à l'association *le Lien des Saint-Laurent* à hauteur de 500 € pour le financement de la manifestation du 26 août 2023, « Retrouvailles des Saint-Laurent ».

### CONDITIONS ET MODALITES DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE DEPLACEMENTS

Monsieur le Maire rappelle que les agents territoriaux peuvent prétendre au remboursement des frais de repas ou de déplacements sous la forme d'une indemnité. La bibliothèque municipale est animée par une équipe de bénévoles. Ces bénévoles sont amenés, dans le cadre de ce service public, à effectuer des déplacements pour le compte de la Commune, en particulier pour leur formation, leurs relations avec la bibliothèque départementale de prêt et leurs achats en librairie.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de permettre le remboursement des frais de déplacement des bénévoles qui animent une bibliothèque municipale (frais kilométriques et indemnités de repas) selon les règles applicables aux fonctionnaires territoriaux, sur ordre de mission signé du Maire.

## **MODIFICATION DES HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE**

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité les nouveaux horaires d'ouverture de l'agence postale communale :

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h à l'exception du mardi matin,  
Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h à 18h.

## **TARIFICATION DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**

L'accès à la bibliothèque, la consultation sur place des livres et périodiques ainsi que les ressources en ligne sur le site de la médiathèque du Rhône sont libres et gratuits. En revanche, les tarifs appliqués pour le prêt de documents sont de 14 € par famille, 8€ par adulte et 5 € par enfant.

Où l'exposé de Coralie TRICHARD, Adjointe à la culture, à l'unanimité, les membres du conseil municipal décident de mettre en place la gratuité de la bibliothèque municipale à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **❖ TRAVAUX ET AMENAGEMENT**

Bâtiment centre-bourg : les travaux de la partie haute de la façade sont en cours de finition comme les travaux intérieurs. Les travaux du parking centre-bourg débuteront le 6 juin, par MGB.

Suite au dépôt de notre dossier à la Région Auvergne Rhône Alpes, une subvention de 175 000€ a été attribuée pour la construction de notre nouveau bâtiment.

Le marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de rénovation de la maison route de Soucieu est attribué au groupement proposé par l'agence d'architecte Dodeka, l'économiste Dequaes, le bureau fluides Bastide et le bureau structures DPI. Le début des études est fixé mi-juin pour des travaux envisagés en 2024.

Suite à un problème de coordination entre le Syder et Enedis, les travaux d'aménagement pour la grande rue et le chemin du Cadix seront différés à l'automne. Il s'agirait de déconnecter une partie du réseau électrique du transformateur situé route de Soucieu/rue du Clos Cibeins et le reconnecter sur le transformateur du Cadix.

La mise sous tension par Enedis des panneaux photovoltaïques de l'école est prévue le 19 juin.

### **❖ PERSONNEL COMMUNAL**

De nouveaux agents communaux ont été recrutés au service technique : Maxence CHARRE ET Lucas JAUFFRET rejoindront l'équipe de Damien MARTINS. Anaïs RUEDA, candidate en job d'été sera présente dès le 19 juin jusqu'au 31 août 2023. Florian BOUVARD et Richard OLIVEIRA se succéderont sur juillet/août afin de pallier aux absences pour congés estivaux.

Le secrétariat accueille depuis ce lundi 5 juin pour une durée de 4 semaines, Emma STRELEN, stagiaire, dans le cadre de ses études en Bac Pro Administratif.

### **❖ DIVERS**

La signature de l'acte notarié correspondant à l'achat du local médical rue de la Gloriette (ex-cabinet infirmiers) interviendra ce jeudi 8 juin.

Le dernier contrôle réalisé début mai par Véolia sur les PFAS est conforme.

Le SITOM met en place la collecte de biodéchets, un silo sera installé rue de la Gloriette pour les habitants volontaires, à l'automne.

Le permis de construire du projet de centrale photovoltaïque à Millery auquel le syndicat des eaux Millery-Mornant (MIMO) participe est purgé de tout recours. Le début des travaux est prévu en 2024 pour une mise en service en 2025.

### ❖ MANIFESTATIONS

Les festives à l'Agny : dimanche 11 juin au Planil. Le festival d'art de rue propose de passer la journée entre musique, spectacle, représentation théâtrale et autres animations.

Programme <https://www.agnyfest.fr/edition-2023/>

Journée du développement durable : dimanche 25 juin toute la journée, cour de la Mairie et écoles. La journée sera l'occasion de découvrir divers stands sur les thèmes suivants : habiter mieux, trier recycler et réduire ses déchets, bouger au quotidien et agir pour la biodiversité.

**Prochain conseil municipal : lundi 3 ou 10 juillet 2023 à 20h30 – Salle du conseil à la Mairie**